



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 28 mai 2021

- Montagne / Tourisme -

Plan « Avenir Montagnes » : l'Occitanie se mobilise collectivement pour le devenir des territoires de massif

Alors que le Premier ministre Jean Castex a présenté, jeudi 27 mai, le plan du Gouvernement pour diversifier le tourisme de montagne, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, les Départements de montagne, les Parcs Naturels Régionaux d'Occitanie et l'Association Nationale des Elus de la Montagne, rappellent les grands enjeux pour l'avenir de ces territoires et de leurs activités. Dans une déclaration commune, les élus locaux mobilisés saluent la cohérence du plan avec les actions déjà engagées en Occitanie. Néanmoins, ils appellent collectivement à une véritable démarche de concertation avec les Collectivités locales et les acteurs des territoires dans la mise en place opérationnelle de ce plan national.

« Un habitant d'Occitanie sur cinq habite en montagne. Les Pyrénées et le Massif Central recouvrent plus de la moitié du territoire régional. Les montagnes d'Occitanie sont riches de diversité : outre leurs stations de ski, thermales, leurs pôles de pleine nature, elles constituent de véritables territoires de vie, d'emploi et d'innovation.

Cette réalité a été prise en compte, dès 2018, à travers le plan Montagnes d'Occitanie Terres de vie, élaboré par la Région en lien avec l'Etat, les Départements, la Banque des territoires : il mobilise 800 millions d'euros entre 2018 et 2025. Ce plan s'inscrit dans un nouveau modèle de développement, plus juste et plus durable, conciliant emploi et écologie, en s'appuyant sur le potentiel remarquable que représentent la richesse de ses paysages, savoir-faire et spécificités locales.

Les enjeux du changement climatique, et les conséquences économiques et sociales de la crise actuelle, affectent profondément l'économie touristique des territoires de montagnes. Le Plan Avenir Montagnes, présenté par l'Etat ce jeudi 27 mai, est une réponse attendue pour y faire face en doublant les montants qu'il va consacrer, en région, aux Pyrénées et au Massif Central pour la période 2021-2027. Nous ne pouvons que nous féliciter de cet engagement qui permettra d'accélérer la mise en œuvre des actions déjà engagées, en lien avec les acteurs de montagnes, vers un tourisme durable et responsable.

La Région s'engage financièrement à parité avec l'Etat dans le cadre des prochains Contrats de Plans Interrégionaux Massif Central et Pyrénées. En effet, les 14 mesures annoncées par l'Etat entrent en cohérence avec notre action commune, notamment concernant les projets d'investissements structurants des territoires (équipements touristiques, culturels et sportifs, itinérance et pôles de pleine nature, etc.), des stations thermales, des entreprises et hébergements touristiques (notamment la Foncière des Pyrénées et le Fonds tourisme Occitanie doté de 111 millions d'euros), de mobilité durable (ascenseurs valléens, Pôles d'Echange Multimodaux, Plan vélo, etc.) et d'accompagnement des premiers départs en vacances pour des enfants et adolescents.

Au-delà de ces mesures, les collectivités locales se mobilisent fortement pour l'attractivité économique de ces territoires et la qualité de vie de leurs habitants (santé, mobilité, logement, commerces et services de proximité, couverture Très Haut Débit, ingénierie de projets, filière bois, agritourisme, ...).

Par ailleurs, l'avenir de nos montagnes nécessite d'améliorer les conditions de desserte de nos massifs notamment par un engagement fort de l'Etat sur les lignes de desserte fine du territoire et le réseau routier structurant (RN20, RN116 en Ariège et dans les Pyrénées-Orientales, RN88 en Aveyron et en Lozère et RN21 dans les Hautes-Pyrénées, etc.). La Région expérimentera la décentralisation de certaines routes

nationales pour accélérer leurs travaux, moderniser leurs tracés et améliorer les dessertes de nos villes et de nos villages. L'avenir de nos montagnes est également étroitement lié au maintien des aides en faveur de l'agriculture de montagne et du pastoralisme dans la perspective de la nouvelle PAC, autant d'enjeux oubliés dans ce Plan Avenir Montagnes.

Nous serons particulièrement vigilants à ce que la mise en œuvre de ce Plan Avenir Montagnes s'appuie sur la méthode de travail que nous avons toujours mise en place et qui conjugue au quotidien partenariat et concertation avec les collectivités locales et les acteurs des territoires au service de leurs habitants. L'ingénierie ne peut être pilotée depuis Paris. Elle doit être proche des réalités et des spécificités locales dans cette République des territoires que nous promouvons. C'est d'ailleurs le sens donné à la création d'outils tels que l'Agence des Pyrénées, la Compagnie des Pyrénées (co-animée avec la Région Nouvelle-Aquitaine), le Groupement d'Intérêt Public Massif Central, ainsi que le Parlement de la Montagne en Occitanie, structure de concertation unique en France, qui favorisent cette approche collective en lien avec les Parcs Naturels Régionaux, les stations de montagne, etc.

Dès lors, il est attendu du Gouvernement qu'il prenne en compte les dynamiques initiées localement, pour ne pas doubler mais bien renforcer ce qui a été mis en place dans ces territoires et qui a prouvé son efficacité au service des habitants ».

Les signataires de la déclaration commune :

- Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, présidente de l'association pour la création du PNR Comminges Barousse Pyrénées ;
- Jeanine Dubié, Présidente de l'Association Nationale des Elus de la Montagne ;
- Christine Téqui, présidente du Département de l'Ariège ;
- Hélène Sandragne, présidente du Département de l'Aude ;
- Jean-François Galliard, président du Département de l'Aveyron ;
- Françoise Laurent-Perrigot, présidente du Département du Gard ;
- Serge Rigal, président du Département du Lot ;
- Sophie Pantel, présidente du Département de Lozère ;
- Michel Pélieu, président du Département des Hautes-Pyrénées ;
- Hermeline Malherbe, présidente du Département des Pyrénées-Orientales, présidente du PNR des Pyrénées Catalanes ;
- André Valadier, président du PNR de l'Aubrac ;
- Richard Fiol, président du PNR des Grands Causses ;
- Hervé Baro, président du Syndicat mixte de préfiguration du PNR Corbières-Fenouillèdes ;
- Kamel Chibli, président du PNR des Pyrénées Ariégeoises ;
- Daniel Vialelle, président du PNR du Haut-Languedoc ;
- Catherine Marlas, présidente du PNR des Causses du Quercy.

■ Contacts presse :

Frédéric NEUMAN : frederic.neuman@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)